

Chers parents,

Le ministère de L'Éducation a produit un programme éducatif qui s'adresse aux élèves de 6 à 15 ans présentant une déficience intellectuelle moyenne à sévère. La version définitive et obligatoire du Programme Compétences axées sur la participation sociale (CAPS-I) a été publiée par le MÈES en septembre 2019. Dans le but de répondre aux besoins de votre enfant, ce programme sera utilisé pour développer ses compétences.

C'est l'école qui détermine les compétences à évaluer à chacune des étapes en respectant ces nouvelles normes :

- à chacune des étapes, le bulletin présente un résultat pour au moins deux compétences;
- sur une période de deux ans, le bulletin comprend au moins deux résultats pour chaque compétence;
- lorsque l'élève termine le primaire ou qu'il est orienté vers un autre programme, à la dernière étape de l'année scolaire, le bulletin fait état du niveau de développement qu'il a atteint ainsi que du degré de soutien apporté par l'adulte pour chacune des compétences du programme.

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire, sauf pour les finissants** qui, pour les 5 compétences, seront évalués en fin d'année.

Étape	Durée de l'étape	Date de remise du bulletin	Modalité de transmission du bulletin
Communication autre que le bulletin		<i>Au plus tard le 15 octobre 2023</i>	<i>Sac d'école</i>
Bulletin étape 1	28 août au 03 novembre	<i>Au plus tard le 20 novembre 2023</i>	<i>Sac d'école</i>
Bulletin étape 2	06 novembre au 23 février	<i>Au plus tard le 15 mars 2024</i>	<i>Sac d'école</i>
Bulletin étape 3	26 février au 20 juin	<i>Au plus tard le 10 juillet 2024</i>	<i>Poste</i>

Éléments constitutifs du Programme CAPS-I

Compétences du programme éducatif :

Communiquer
Exploiter l'information
Interagir avec son milieu
Agir avec méthode
Agir de façon sécuritaire

Matières en soutien aux compétences à développer:

Français **Vie en société**
Mathématique **Arts**
Sciences
Éducation physique
TIC

Évaluation			
Compétences	Étape 1	Étape 2	Étape 3
1. Communiquer	✓		✓
2. Exploiter l'information disponible dans son environnement	✓		*
3. Interagir avec son milieu		✓	✓
4. Agir avec méthode		✓	✓
5. Agir de façon sécuritaire		✓	*

Commentaires sur les apprentissages

Un espace est prévu dans le bulletin pour communiquer des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser une communication régulière avec vous, tels que : annotations dans l'agenda scolaire, entretien téléphonique et dossier d'apprentissage.

Barème et interprétation des résultats du bulletin

Tout comme vous, nous attribuons une grande importance à nous adapter au rythme d'apprentissage de chaque enfant, et ce, dans toutes les sphères de leur développement. L'enseignement et l'évaluation réalisés en classe se basent sur le programme CAPS-I, selon les capacités et besoins de chaque enfant.

La légende ci-dessous vous précise la signification des notes attribuées à votre enfant.

Cette note représente une évaluation de la progression de votre enfant selon la compétence ciblée.

Légende et pondération

Le bulletin de votre enfant comprend deux résultats. L'un concerne le niveau de compétence de l'élève et prend la forme d'un chiffre et l'autre résultat concerne le degré de soutien apporté par l'adulte en lettre. Ces résultats sont exprimés selon la légende suivante :

Niveau 5	Compétent
Niveau 4	Avancé
Niveau 3	Intermédiaire
Niveau 2	Novice
Niveau 1	Débutant

A	L'élève accomplit les tâches seul ou seule.
B	L'élève accomplit les tâches avec un soutien occasionnel.
C	L'élève accomplit les tâches avec un soutien fréquent.
D	L'élève accomplit les tâches avec un soutien constant.

Plan d'intervention

Il est à noter qu'il y aura une première rencontre individuelle de parents **le 2 novembre 2023** afin d'établir les priorités de votre enfant et d'élaborer le plan d'intervention. Vous recevrez les informations nécessaires pour vous préparer à cette rencontre en octobre. Pour obtenir davantage d'information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.

Nadia Ramisch,
directrice

Annie Maltais,
directrice adjointe